#### I) IDEAL BONUS PLAN

62.016.160

Il s'agit d'une **CONVENTION** et non d'un contrat.

Cette convention regroupe TOUS les contrats que nous avons chez P&V. (4 actuellement). Elle permet de bénéficier d'un bonus de 10 % des primes acquises.

<u>Info</u>: On ne paie rien pour cette convention

#### II) ASSURANCE DES ASSOCIATIONS 36.925.555

<u>couvre</u>: Responsabilité civile (RC)

Protection juridique

et ACCIDENTS depuis ce 15/10/21 (prime de 3,90€/ membre -estimé à 180)

Cette assurance couvre donc dorénavant (depuis ce 15 octobre 2021) TOUS nos membres ou non ainsi que les membres sympathisants et les visiteurs.

<u>Rem</u>: Pour les membres fédérés il faut quand même toujours faire une déclaration d'accident pour Ethias (Via la Fédération) mais Ethias ne couvre que les dommages corporels, pas les dégâts matériels

II bis) *Formulaire de déclaration d'accident* (à photocopier svp)

# III) RESPONSABILITE DES ADMINISRATEURS 32.722.393

La responsabilité des administrateurs étant engagées, cette assurance les couvre en protection juridique (jusqu'à 125.000€) et en responsabilité directe (même montant).

## IV) **IDEAL TRADE** 28.303.412

Assurance INCENDIE

### V) RC OBJECTIVE 32.675.025

Il s'agit ici d'une sorte de complément à la précédente mais qui est légalement *OBLIGATOIRE* pour les sociétés dont les ASBL font parties !!